

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.428

**Modification du
tableau des effectifs**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Armand DEVANNEAUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016**DELIBERATION
N° 2016.12.428**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame BERNAZEAU**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction attractivité, économie, emploi
Conservatoire**

Il convient de transformer le poste du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (4h) en un poste du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique - discipline danse (9h). En effet, les besoins d'enseignement dans cette discipline justifient de pérenniser ce nombre d'heures actuellement effectuées en heures complémentaires.

**2. Direction des ressources
Direction des systèmes d'information**

Un chef de projet informatique fera valoir ses droits à la retraite d'ici quelques mois. Compte tenu du nombre de projets actuellement suivis par cet agent et ceux à venir liés à la fusion des EPCI, il apparaît nécessaire de transformer par anticipation, un poste d'ingénieur vacant en un poste de chef de projet informatique, permettant ainsi une sécurisation maximum des outils mis à disposition des services communautaires.

Administration générale et finances

Afin de pourvoir un poste suite à une mobilité interne, il convient de transformer un poste vacant du cadre d'emplois des rédacteurs en un poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

3. Diverses directions

Afin de procéder à la nomination par avancement de grade et promotion interne 2016 des agents communautaires, le conseil communautaire des 12 mai et 6 octobre 2016 avait créé, par anticipation, les postes correspondants aux possibilités maximum de nominations, en 2016.

A la suite des décisions prises par Monsieur le Président, après avis des commissions administratives paritaires de mai et septembre 2016, une mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	création	Nbre	suppression	Nbre
Direction Attractivité, économie, emploi - conservatoire	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à 9h	1	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à 4h	1
Direction des ressources - DSI	Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs	1	Cadre d'emplois des ingénieurs	1
Direction des ressources – administration générale/finances	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	Cadre d'emplois des rédacteurs	1
Diverses directions			Cadre d'emplois des adjoints techniques	12

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 30 novembre 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2017.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire, après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire sur le cadre d'emplois d'attaché (grille indiciaire allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 966) ou d'ingénieur (grille indiciaire allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 966) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chef de projet informatique.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2017 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2016	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2016